

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 112 (1967)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Chronique suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le régime de l'acte de Médiation ne put pas, à cause de Napoléon, entretenir d'armée digne de ce nom, et les alliés de la Coalition traversèrent la Suisse lors de l'invasion de la France en 1814. « De ces humiliants événements, les hommes d'Etat de l'avenir purent tirer cette leçon salutaire que le principe de neutralité ne saurait être maintenu parfaitement intact (...) seulement par une armée fédérale solide et très bien exercée. » Lors du pacte de 1815, on comprit cette lacune, et l'armée était le seul élément qui fût organisé d'une manière solide; cet effort permit à la Suisse de faire bonne contenance lors de plusieurs difficultés diplomatiques: affaire de Napoléon III, affaire de Neuchâtel.

Pourquoi ne ferait-on pas de la propagande en faveur d'une défense nationale forte et équilibrée, surtout si cette publicité se fonde sur des faits historiques démontrés? Pourquoi n'emploierait-on pas les mêmes « armes » que les pacifistes qui usent largement des moyens de la propagande moderne?

Lieutenant Hervé DE WECK

(A suivre)

---

Chronique suisse

### Hommage au Général Guisan

« La première victoire du général Guisan a été une victoire remportée sur le peuple suisse lui-même. Non pas que celui-ci fut divisé et incapable d'assumer seul son destin. Mais sa composition contient toujours — l'Histoire l'a prouvé — des germes de discussion et de querelles causées par les pressions contraires auxquelles les ethnies sont, hélas, trop souvent soumises.

» Le grand mérite du général Guisan fut de discerner les failles, de ne pas s'en prendre aux hommes, mais aux faits sans en cacher les causes et les conséquences désastreuses pour le pays qu'il voulait à tout prix préserver du défaitisme. »

Ces propos du colonel-divisionnaire Dénéreaz, parus dans un numéro spécial d'un quotidien lausannois du 27 mai, jour de l'inauguration du monument du général Guisan à Ouchy, caractérisent

exactement l'état d'esprit des quelque 70 000 personnes qui entendaient par leur présence, ce jour-là à Lausanne, rendre un ultime hommage au chef de notre armée de 1939 à 1945. Cette manifestation



tombait aussi à point nommé. En effet, si le général Guisan sut remarquablement incarner l'unité et la solidarité du peuple suisse, son monument, comme le releva le syndic de Lausanne dans son allocution, « doit rappeler que cette unité et cette solidarité, cette mutuelle

compréhension de nos diversités, sont aussi nécessaires dans les temps d'apparente facilité que devant les dangers évidents ».

On ne pouvait dès lors songer à une inauguration traditionnelle, encombrée de folklore ou brillante de superficialité. En fait, la signification du monument dépasse la personnalité du général Guisan: c'est aussi un hommage à l'armée, à sa vigilance durant les années de crise.

Chargé par le Conseil fédéral d'organiser la participation de l'armée à cette manifestation, le colonel-divisionnaire Dénéreaz a, d'entente avec l'*Association général Henri Guisan*, choisi pour thème la lente formation de la Confédération, marquée par l'entrée successive des cantons. Cela expliquait la présence, sur les côtés du monument, des 25 bannières cantonales qui cernaient les rangs compacts des drapeaux de l'infanterie. Ainsi se trouvait visuellement rendue de manière heureuse, l'unité indispensable de l'armée au milieu d'une confédération d'Etats.

Ce fut ensuite la présentation de l'armée d'aujourd'hui: armes et service, compagnies, batteries et détachements de nos troupes terrestres — à pied, à cheval ou sur véhicules — et aériennes. Un défilé remarquable par son ordonnance, son allure, sa présentation originale; remarquable aussi par la tenue de ces 3000 recrues qui — non inspectées — dirigeaient leur regard vers le monument. Ce faisant, la jeunesse de notre armée rendait son hommage à l'homme qui a si pleinement et si heureusement assumé ses responsabilités de commandant au cours d'une période de crise qu'elle n'a pas connue.

Auparavant, la cérémonie officielle d'inauguration avait donné l'occasion à M. Pierre Oguey, ancien conseiller d'Etat et président de l'« Association Général Guisan », de remettre le monument à la Ville de Lausanne qui en prit possession par l'intermédiaire de son syndic, M. G.A. Chevallaz. M. Marc-Henri Ravussin, président du Conseil d'Etat vaudois rendit hommage au général et à l'armée qui a rempli à maintes reprises son rôle de garant de notre indépendance.

M. le conseiller fédéral Celio mit en évidence la façon dont le général Guisan a su dominer la période de service actif. Au cours de celle-ci, des épisodes importants de notre histoire se sont déroulés; tous ont été marqués par la personnalité du Général, qui a si parfaitement compris le caractère nouveau, total, de la guerre et qui a tout fait pour assurer une union étroite entre le peuple et la défense nationale, la communion entre l'armée et les foyers.

Nul autre endroit qu'Ouchy, enfin, n'aurait mieux convenu à l'emplacement du monument. Ouchy est un des lieux les plus chers au cœur des Lausannois aussi bien que des Confédérés, comme il plaît aux étrangers. C'est d'ailleurs là, sur cette place, que, des années

durant, on pouvait saluer l'ancien commandant en chef de l'armée, faisant sa promenade quotidienne. Toute querelle d'école ayant cessé, l'unanimité — grâce à la remarquable journée du 27 mai — s'est faite autour de la signification du monument. Il est un hommage à un homme qui — alors même que certaines résolutions semblaient faiblir, aux heures difficiles — n'a admis aucune concession, aucun relâchement, aucun doute, aucune hésitation dans notre détermination d'indépendance.

La manifestation du samedi 27 mai était donc plus qu'une simple inauguration. Sa justification — comme celle du monument — réside dans l'enseignement de ce que doit et de ce que peut faire, dans son unité, dans sa volonté de défense, un petit pays, qui — quelles que soient les menaces, les pressions — entend rester lui-même. « Lui-même: non pour se complaire en ses vérités propres, non pour se replier en ses privilèges providentiels, mais pour mieux servir en même temps la cause de la liberté des hommes et celle de la paix des peuples. »

Major J. CHEVALLAZ

---

**Le Général Henri Guisan parle** (disque édité par la Radio suisse romande).

A l'occasion des cérémonies d'inauguration du monument érigé à la mémoire du Général Guisan, la Radio suisse romande a pris l'initiative d'enregistrer un disque réunissant des documents historiques ainsi que des souvenirs évoqués au cours d'entretiens confiés au micro par celui qui fut de 1939 à 1945 un guide et un chef.

Ce disque, témoignage historique de première importance, extrait des archives de la Radio suisse romande, est actuellement mis en souscription. La Radio suisse romande a eu l'heureuse idée d'affecter le produit de la vente de cet enregistrement à un « Fonds spécial Général Henri Guisan » destiné à récompenser les lauréats d'un concours radiophonique « Général Guisan » qu'elle entend organiser annuellement et auquel les futurs citoyens âgés de 16 à 18 ans seront invités à participer.

Ce disque évoque:

**Face 1:** 1. Election — 2. 2 septembre 1939 — 3. Mézières, 3 mai 1940 — 4. Rapport du Rütli — 5. 31 décembre 1940 — 6. Schwytz, 1<sup>er</sup> août 1941 — 7. Pully, 20 septembre 1941 — 8. Aux Suisses de l'étranger.

**Face 2:** 9. Sempach, 28 décembre 1943 — 10. 8 mai 1945 — 11. « Je rentre dans le rang » — 12. Hommage aux drapeaux — 13. Aux étudiants, 1945 — 14. 75<sup>e</sup> anniversaire — 15. A la jeunesse suisse.